

DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST **AU CENTRE DE RECYCLAGE DE LIMOGES MÉTROPOLE** **En mars et octobre 2024**

Comme chaque année, Limoges Métropole propose aux habitants du territoire communautaire une **distribution de compost en vrac**. En 2024, la distribution se fera en deux campagnes, à savoir tous les vendredis de 13h30 à 16h30 au cours du mois de mars et d'octobre uniquement.

Seuls les particuliers résidant sur le territoire communautaire, dont le véhicule est muni d'une remorque et sur présentation de la **carte d'accès aux déchèteries communautaires**, peuvent en bénéficier.

Il est rappelé aux usagers qu'une bâche doit obligatoirement couvrir les remorques pour le transport du compost afin de limiter les dépôts sur la chaussée. Les remorques doivent également être en bon état avec notamment des pneus gonflés. Pour éviter toute surcharge, la distribution sera limitée à un godet de 300 kg pour les véhicules légers et à 2 godets pour les camions plateaux inférieurs à 3.5 tonnes.

Pour tous renseignements, contactez
la Direction de la Propreté au 0 800 86 11 11